



BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2022

Le mot du Maire

Chères Lamourantines, chers Lamourantins,

L'année 2022 touche à sa fin et les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent. J'ai une pensée pour les personnes qui sont seules, qui souffrent : la commune sera toujours à leurs côtés.

Cet automne a été marqué par l'ouverture de la crèche. Après moult péripéties, ce nouveau bâtiment structurant pour les jeunes parents, est entré en service le 7 novembre, demandant des efforts logistiques conséquents à nos équipes. J'en profite pour les remercier, ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré, à leur niveau, à l'aboutissement de ce beau projet. Nous en avons profité pour refaire l'aménagement extérieur : espace communal et parking. Un grand merci à Marc Paget et à toute son équipe qui ont remplacé au pied levé une entreprise défailante.

Le contexte économique difficile qui touche de plein fouet les particuliers et les collectivités nous amène à faire attention à tous les budgets. Une priorité cependant, l'année 2023 verra l'agrandissement de l'école, avec la création d'une classe supplémentaire et d'une salle de repos avec toilettes. Cet agrandissement permettra d'avoir une salle de motricité spécifique pour les petits. L'investissement est rendu nécessaire par l'arrivée de nouveaux habitants.

Notre village, avec une crèche, un accueil périscolaire, une école, de nouveaux commerces devient attractif. Il faudrait que Lamoura atteigne les 900 habitants à la fin de la mandature.

**Au nom du conseil municipal et en mon nom,
je vous souhaite à tous une très bonne année 2023**

Votre Maire
Francis LESEUR



La crèche



Les travaux ont commencé en octobre 2021 par les fondations, mise en place de la structure au mois de mars 2022, puis les entreprises se sont succédées régulièrement sur le chantier. Hélas mauvaise nouvelle début juillet, l'entreprise chargée de la menuiserie a déposé le bilan et sera dans l'impossibilité de terminer les travaux pour lesquels elle soumissionnée. PB Rénovation, entreprise située à Lamoura, a pu reprendre le chantier et l'ouverture de la crèche a été différée de seulement 2 mois.

Nous remercions PB Rénovation pour avoir pu continuer les travaux au pied levé et tenu des délais raisonnables.



Une journée "Portes Ouvertes" a été organisée le samedi 5 novembre pour permettre aux parents, aux élus et aux habitants de Lamoura de visiter les locaux.

L'ouverture lundi 7 novembre s'est bien passée. Les 12 places prévues sont déjà réservées.

La crèche fait partie de la maison de l'enfance qui comprend également la crèche de Septmoncel, les accueils périscolaires et extrascolaires de Lamoura et Septmoncel.



Crèche de Lamoura
133 route de Longchaumois
Tel : 03 84 33 93 13
maison.enfance.direction1@orange.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi : 7h30 à 18h30
vendredi : 7h30 à 18h

Agrandissement de l'école



Le projet est en cours de finalisation. Les travaux devraient pouvoir commencer au mois d'avril prochain. Le nouveau bâtiment comprendra une salle de classe d'environ 65 m² au rez-de-chaussée et une salle de repos à l'étage.

Enfouissement des réseaux aux Selmembers

La commune a lancé un programme d'enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et éclairage public le long de la RD 304, route des Selmembers. Une première tranche est en cours entre la maison de monsieur Fournier et le chemin des Foueneurs. Les 2 autres tranches seront réalisées en 2023 et 2024.



Chauffage de l'église



L'ancienne chaudière étant défectueuse, la paroisse a demandé son remplacement à la commune, sachant qu'elle n'était plus en conformité avec les normes en vigueur. Son remplacement a été effectué, en septembre et octobre, par une chaudière à fioul, produisant de l'air chaud pulsé au fond de l'église.

Espace pétanque



L'association "Lamoura Pétanque" est très active avec son tournoi du lundi soir durant l'été. Le terrain était mal éclairé avec des zones d'ombres préjudiciables au bon déroulement des compétitions.

La collectivité a donc repris complètement cette installation, avec mise en place d'ampoules LED pour un montant de travaux de 8294 €.

A noter que cette association ne sollicite aucune subvention de la commune.

Clin d'oeil



Un sapin d'un nouveau genre s'est invité au bord du lac pour Noël 2021

Nouveau tracé de la piste de ski de fond

Le tracé de la piste de ski de fond au départ du Bruchet en direction de la Chaux Berthod a été légèrement modifié. En effet la piste passait sur le chemin de la maison de la "Vieille Frairie". Afin de libérer cet accès, la piste a été redessinée et passe maintenant un peu plus haut, à l'orée de la forêt.



La Maison De l'Enfance
recherche désespérément
du personnel pour la
garderie : accueil
périscolaire, extra-scolaire
et cantine

Contacteur :
maison.enfance.alsh@orange.fr

Abonde 2022



Après une Abonde 2021 en demi-teinte l'édition 2022 a été un franc succès. Plus de 100 exposants, des spectacles de qualité et malgré une averse sur le coup de midi, un public nombreux au rendez-vous



Ski nocturne

Afin de faire des économies d'énergie, la piste de ski de fond du "Bas des Meures" sera désormais éclairée uniquement le mercredi soir jusqu'à 21h30

Concours de Belote

organisé par la Club des Epilobes
début avril 2023
Espace Communal

Choeur des Forêts Monts

Les répétitions de la chorale ont lieu tous les mardis à 20h à l'Espace Communal.
Si vous aimez chanter, n'hésitez pas nous rejoindre

Secrétariat de Mairie

Cette année encore, changements au secrétariat de mairie :

- **Alexandra** Assure l'accueil les lundi, mardi, mercredi et vendredi matin et gère les comptabilités de la commune, des syndicats du Chapy et du Massacre.
- **Isabelle** Assure toujours le secrétariat général, et l'accueil le jeudi matin.



Déneigement



Pour permettre le déneigement veuillez ne pas stationner entre 22h et 6h comme indiqué par les panneaux du parking de l'Entracte, et en face de Proxi.

Le stationnement est également interdit de 22h à 6h Grande Rue

Afin de ne pas perturber la circulation et le déneigement, il est interdit de déposer de la neige sur la route, avant ou après le passage du chasse-neige



Endettement de la Commune

En 2014 :
Emprunt 803 165 euros
La charge annuelle de remboursement est de 91 735 euros (capital et intérêts)

En 2022 :
Emprunt 1 021 706 euros
La charge annuelle de remboursement est de 73 817 euros (capital et intérêts)

Etat civil

Naissances

03/12/2021 : Tilya GREGIS
09/01/2022 : Margaux REGAD
30/05/2022 : Sevgi BILIC
01/06/2022 : Nathan DELAROCHE
06/07/2022 : Romain LAMIRAL
26/09/2022 : Méline BOURDIN

Mariages

21/05/2022 : Karolina BLASZYKI & Adrien BASCH
28/05/2022 : Anne DAVIET & Aurélien REGAD
16/07/2022 : Aurélie GINDRE & Jean-Michel HUBER

Mairie de Lamoura

1 place de l'église
39310 LAMOURA
Tel : 03.84.41.20.28
mairie@lamoura.fr
www.lamoura.fr

Secrétariat de Mairie

Jours et horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi 9h - 12h

Accueil téléphonique
Du lundi au vendredi 9h - 12h

Le maire et l'adjoint à l'urbanisme reçoivent sur rendez-vous